



BADMINTON

SAISON 2024/2025

ANNEXE 2 : CHAMPIONNAT PAR EQUIPE MIXTE ECOLES

3.2 CHAMPIONNAT PAR EQUIPE MIXTE ECOLES

Qualificatif au Championnat de France « ECOLES », de 2 à 6 joueurs (2 à 4 en CFE) et 2 à 6 joueuses (2 à 4 au CFE).

Tous les matchs se joueront en 1 set de 21 points.
En phase finale de CFE les sets se jouent en 15 points.

La Commission Mixte Régionale n'acceptera pas d'engagement au-delà de la date limite de retour **26/10/23**.

Ils se déroulent au niveau Ile de France (Créteil, Paris et Versailles). Les poules seront constituées en fonction du nombre d'équipes engagées et du niveau de l'ensemble de l'équipe et de la géographie.

Une feuille de match devra être établie pour chaque rencontre.

Qualification : Les équipes sont constituées de joueurs(euses) appartenant à la même A.S. Chaque équipe peut intégrer une licence individuelle conformément au règlement de la FF Sport U. Aucune licence extérieure n'est autorisée.

1. COMPOSITION DES EQUIPES

Championnat par équipe mixte « écoles » qualificatif au championnat de France « écoles » :

Une équipe est composée de 2 à 4 joueuses et de 2 à 4 joueurs en CFE. Pour les qualifications en IDF, une équipe peut être composée de 2 à 6 joueuses et de 2 à 6 joueurs. Cependant lors de la rencontre, seuls 2 à 4 joueuses et joueurs doivent être présents (obligatoirement : 2 joueurs et 2 joueuses minimum sinon forfait).

Chaque joueur(euse) peut disputer tous les tableaux (SH ; SD ; DH ; DD ; DM) mais n'est autorisé à doubler que dans les tableaux de double dames et double hommes (DD et DH.)

LIFSU PARIS Île-de-France

Tél. : 01.86.90.58.63 - Email : versailles@sport-u.com Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

Les équipes doivent remettre **la feuille de composition d'équipe**, dûment remplie, à leur adversaire avant de compléter la feuille de match :

- Chaque match se déroulera en 10 matches d'un set de 21 points (2 pts d'écart avec un maximum à 30 pts)
- Les matches se joueront dans l'ordre suivant :
 1. Simple Homme N°1
 2. Simple Dame N°1
 3. Double Homme N°1
 4. Double Dame
 5. Double mixte N°1
 6. Simple Homme N°2
 7. Simple Dame N°2
 8. Double Homme N°2
 9. Double Dame N°2
 10. Double Mixte N°2
- En cas d'égalité à la fin des rencontres, un mixte en or de 15 points (composition au choix des AS) sera joué pour déterminer l'équipe vainqueur.

NB : Ce championnat se mettra en place au regard du nombre d'équipes inscrites.

Qualification : Aucune licence individuelle ou extérieure admise. Les joueurs et joueuses doivent appartenir à la même AS.

Les équipes doivent remettre **la feuille de composition d'équipe**, dûment remplie, à leur adversaire avant de compléter la feuille de match. Les Feuilles de match et de composition d'équipes sont situées sur le site à la page badminton.

Si une équipe n'a pas rempli cette feuille de composition, elle inscrira ses joueurs en premier sur la feuille de match. Chaque joueur pourra participer à deux matches maximums dans deux tableaux différents (1 simple JF, 1 simple JG, 1 double JF, 1 double JG et 1 double mixte). Au cours de ce championnat les titulaires ne pourront pas participer au brassage du niveau excellence et honneur. Seuls les remplaçants (classement R6 et inférieur) le pourront.

Cette feuille de composition n'est pas la même que celle de début d'année mise sur le site. Elle fait état de manière précise de « qui va jouer quoi » avant le match, c'est une feuille de composition d'avant rencontre. cf pièce jointe.

LIFSU PARIS Île-de-France

Tél. : 01.86.90.58.63 - Email : versailles@sport-u.com Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

2. REGLEMENT EN CAS D'EGALITE A 2 OU PLUSIEURS EQUIPES

- Par le résultat du match opposant les équipes.
- Par le plus grand nombre de matches gagnés par chaque joueur dans les rencontres entre les équipes concernées.
- Par le plus grand nombre de sets gagnés dans les rencontres entre les équipes concernées.
- Par la différence de sets gagnés et perdus dans les rencontres des équipes concernées.
- Par le plus grand nombre de points marqués dans les rencontres des équipes concernées.
- Par la différence de points marqués et perdus entre les équipes concernées.
- Par le plus grand nombre de matches gagnés par chaque joueur entre toutes les équipes du championnat.

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE MIXTE « ECOLES »

Ils auront lieu du **mardi 1 au mercredi 2 Avril 2025 à CHAMBLY (HDF)**.

Les qualifiées devront parvenir à la fédération pour le **vendredi 28/02/2025**.

Qualification :

Les équipes sont constituées de joueurs.euses appartenant à la même A.S.

- 16 équipes seront qualifiées. 12 selon la répartition par conférence ci-dessous. Pour compléter le tableau, la commission mixte nationale qualifiera 4 équipes supplémentaires sur demande des conférences suivant trois critères : dynamisme territorial, niveau de jeu, classement des conférences.

Conférences ligues ? 12	Nombre d'équipes qualifiées
(GE/BFC/HDF)	2
(AURA/SUD)	3
(OCC/NA)	2
(CVL/NOR/BRE/PDL)	2
IDF	3
Demandes complémentaires	4
Total	16

LIFSU PARIS Île-de-France

Tél. : 01.86.90.58.63 - Email : versailles@sport-u.com Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com

4. **FORMULE DU CHAMPIONNAT MIXTE ECOLE (En attente de confirmation du nombre d'équipes inscrites en 2024/25)**

DATES	MIXTECOLE A		MIXTECOLE B	
14/11/24 Au 19/12/24	3 EQUIPES		4 EQUIPES	
	1 - 2	3	1 - 2	3 - 4

16/01/25 Au 06/02/25	½ FINALES				POULE DE CLASSEMENT 3 ^{ème} et 4 ^{ème} de poule		
	1 ^{er} Mixtecole A / 2 ^{ème} Mixtecole B 1 ^{er} Mixtecole B / 2 ^{ème} Mixtecole A						
	FINALES				5	6	7
	1	2	3	4			

- Les 2 premières équipes de poule se rencontrent en ½ finales le 16/01 (voir 23/01/25)

- Les finales le 30/01/25 (voir le 06/02/25)

. Les vainqueurs pour la place de 1^{er} de région. Les 2 équipes sont qualifiées pour le CFE

. Les perdants pour la 3^{ème} place qualificative au CFE

. Les équipes 3^{èmes} et 4^{ème} équipe de poule jouent le classement de 5, 6 et 7^{ème} place.

LIFSU PARIS Île-de-France

Tél. : 01.86.90.58.63 - Email : versailles@sport-u.com Site Internet : www.sport-u-iledefrance.com